



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
**COMMISSION NATIONALE DES
DROITS DE L'HOMME
CNDH-RDC**

Institution d'Appui à la Démocratie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°/CNDH/004../CAB-RAP/03/2026

La Commission Nationale des Droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo (CNDH-RDC) informe l'opinion du lancement imminent d'une vaste mission d'enquête et de contrôle sur terrain, visant à évaluer l'effectivité des conditions d'accessibilité des Personnes Vivant avec Handicap (PVH), au sein des Institutions, Administrations et Services Public du pays, à partir du lundi 19 octobre 2026.

Par cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du mandat de promotion et de protection des droits de l'homme, et en vertu de la Loi n° 22/03 du 03 mai 2022 portant protection et promotion des droits de la personne avec handicap et du Décret n°24/26 du 25 mars 2024 fixant les modalités pratiques d'accessibilité des personnes avec handicap aux infrastructures, aides et autres services sociaux de base en RDC ainsi que de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ratifiée par la RDC, la CNDH-RDC tient à s'assurer que nul n'est laissé pour compte en raison d'un handicap. Les équipes d'enquêteurs de la CNDH-RDC seront déployées dans les différents bâtiments administratifs, hôpitaux et établissements d'enseignement. L'objectif principal est de constater de visu si les aménagements raisonnables (rampes d'accès, ascenseurs adaptés, signalétiques appropriées, sanitaires adaptés, etc.) ont été intégrés pour garantir l'autonomie et la dignité des Personnes Vivant avec Handicap.

La CNDH-RDC rappelle que l'accessibilité est un droit fondamental et une condition essentielle pour la pleine participation des Personnes Vivant avec Handicap à la vie de la nation.

À l'issue de cette mission de terrain, un rapport exhaustif assorti de recommandations sera adressé aux autorités compétentes ainsi qu'aux gestionnaires des infrastructures concernées.

La CNDH-RDC invite les responsables des institutions publiques, les organisations de la société civile et la population à réserver un accueil chaleureux et à collaborer pleinement avec ses équipes pour la réussite de cette mission citoyenne.

Fait à Kinshasa, le 19 octobre 2026



Me KIMBumbu DIDO Didier

Rapporteur

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Ref : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe

Contact : (+243) 99 841 1585 – 81 192 2470

E-mail : Kimbumbu1966@gmail.com ;

Website : www.cndh.cd